Je suis autorisé à vous informer que Sa Majesté a résolu d'exercer la prérogative de la Clémence, en faveur de tous ceux qui sont encore sous le poids des conséquences pénales d'offenses politiques résultant des malheureux évènements de 1837 et 1838 ; et j'ai reçu ordre de la Reine de vous inviter à concourir avec moi à la passation d'un Acte pour donner leur plein effet aux très gracieuses intentions de Sa Majesté.

Je suis fort aise d'avoir à vous apprendre que, conformément au désir de la Législature locale, exprimé dans une Adresse des deux Chambres du Parlement Provincial, le Parlement Impérial a passé un Acte révoquant la clause de l'Acte d'Union qui imposait des restrictions à l'usage de la Langue Française.

J'ai été pendant la vacance en communication avec le Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies et avec les Lieutenants-Gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brun-wick, au sujet du Bureau de Poste Provincial, et je puis vous informer qu'à la réunion du Parlement Impérial il va être pris des mesures pour conférer aux autorités Provinciales l'entier contrôle et régie de ce département. J'espère que, lorsque les arrangements nécessaires pour effectuer cet objet auront été completés, il sera possible d'établir un tarif postal bas et uniforme, pour les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord.

Je suis porté à croire qu'il résulterait beaucoup d'avantages pour les intérêts publics d'une augmentation dans la Représentation, et j'appelle toute votre attention à ce sujet d'une importance plus qu'ordinaire.

Je suis heureux d'avoir à vous annoncer la presque cessation de l'opposition qui s'est manifestée, pendant un temps, à l'opération de l'Acte des Ecoles, dans certaines parties du Bas-Canada. Je suis d'avis néanmoins qu'on peut avec avantage amender cet Acte, dans quelques-uns de ses détails, et j'ai la confiance que vous consentirez volontiers à y faire les changements propres à le rendre aussi peu onéreux que possible aux contribuables, sans toucher en rien, cependant, au principe important qu'il a consacré, en assurant les bienfaits de l'éducation à la jeunesse entière de cette section de la Province.

Parmi les sujets qui engageront votre attention, se trouvent le système de Judicature, dans les deux sections de la Province—les lois qui se rapportent au régime municipal, et la Constitution de l'Université de *King's College*.

Les Officiers employés à explorer le pays entre Québec et Halifax, en vue de découvrir la meilleure ligne à suivre pour un Chemin de fer destiné à relier ces deux points, ont présenté un rapport qui contient des renseignements précieux, et fait vivement ressortir les avantages de l'entreprise en contemplation. Je le mettrai devant vous, avec une Dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, exprimant l'intérêt que prend le gouvernement de Sa Majesté à ce grand ouvrage.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je ferai mettre devant vous les Comptes Publics avec le Budget pour l'année.

Je me repose sur votre empressement à voter les subsides nécessaires pour le service public.

Honorables Messieurs, et Messieurs,

J'ai remarqué avec chagrin que le Canada a eu sa large part de la dépression commerciale dont l'année expirée a été si particulièrement marquée.

Je n'ai pas manqué de faire sentir aux Ministres de Sa Majesté l'urgente nécessité qui existe de faire disparaître des Statuts Impériaux les dispositions qui peuvent tendre à restreindre le commerce de la Province, en empêchant les vaisseaux étrangers de fréquenter ses ports, pour y chercher leurs chargements, et j'éprouve beaucoup de satisfaction à dire que le Gouvernement de la Reine a bien accueilli mes représentations à ce sujet.

Au nombre des mesures qui paraissent mériter l'attention du Parlement Provincial, dans les circonstances actuelles, comme étant de nature à relever le credit de la Province, à étendre son commerce, et à contribuer au développement de ses ressources, je recommande les suivantes à votre considération comme étant d'une importance particulière :

Pourvoir aux fonds nécessaires à l'achèvement des Canaux du St. Laurent au plutôt possible. On croit qu'avec une dépense additionnelle modique on peut mettre ces grands ouvrages en état de permettre, peu de temps après l'ouverture de la navigation, aux vaisseaux, tirant neuf pieds d'eau en descendant et huit pieds en montant, de passer du Lac Erié à l'Océan. Cet objet une fois accompli le Canada possédera une navigation intérieure sans égale en capacité et en longueur, et liant les marchés d'un commerce à l'extension duquel il est impossible d'assigner des limites.

La passation d'une loi pour autoriser l'aliénation des ouvrages d'une nature purement locale, qui ont été exécutés aux frais de la Province, et donner au Gouvernement les pouvoirs nécessaires pour la réorganisation de la Dette Provinciale, et la création d'un fonds d'amortissement. Cette dette a été contractée, non à soutenir des guerres couteuses soit de défense ou d'agression, mais à construire des travaux d'utilité, dont les plus importants, lorsqu'ils auront été achevés, ne peuvent guère manquer de devenir profitables. L'existance d'un revenu considérable provenant des Douanes place le créancier du Canada dans une position très-avantageuse, qui s'améliorera encore, lorsqu'un fonds d'amortissement aura été créé et mis en opération.

L'amendement de l'Acte actuel d'immigration, en vue de faire disparaître les dispositions qui tendent à empêcher les Immigrans, qui se proposent de s'établir en Canada ou dans les Etats Ouest de l'Union, de se rendre à destination par la voie du St. Laurent. Le transport des passagers est une branche importante du commerce qui se dirige vers l'intérieur, qu'on ne peut décourager sans nuire à celui qui se dirige vers l'extérieur. Je ne manquerai pas de faire tous les efforts que permettra l'intérêt de la santé publique pour réduire les dépenses du département de l'Immigration à l'échelle des années antérieures à 1847, alors qu'une taxe sur les passagers, bien moins onéreuse que celle qui est maintenant levée, suffisait, en y ajoutant, dans l'occasion, un modique octroi à même le Trésor Public, pour couvrir ces dépenses.

Je recommanderais en outre à votre considération la convenance de réserver une partie du domaine public, dont le revenu, provenant de la vente des terres, formerait un fonds dont l'intérêt serait employé au maintien des écoles élémentaires. Il sera peut-être jugé à propos d'autoriser le gouvernement à placer le capital provenant de cette source, soit dans les fonds provinciaux ou dans ceux de quelques-uns des principaux chemins de fer, dont le parlement a sanctionné la construction.

Dans vos délibérations pour mener à maturité ces mesures et toutes mesures semblables, ayant pour objet l'avancement moral et matériel du peuple de cette importante Province, vous me trouverez toujours avec la volonté et le désir de coopérer avec vous. Avec un Revenu provenant de tant de sources indépendantes, et exempt des nombreuses charges qui pèsent si lourdement sur les ressources d'autres sociétés, le Canada jouit de grands et singuliers avantages. Espérons qu'avec la Grâce de Dieu, notre Législation sera dirigée de manière à le mettre en état d'en retirer tous les avantages.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Après que les Membres ont été revenus du Conseil Législatif, les honorables Lafontaine, Baldwin, Price, L. M. Viger, Hincks, M. Cameron, Merritt, Laterrière, et MM. Cartier, Polette, Méthot, Blake et Drummond ont été admis à prendre leurs siéges. (M. Laterrière n'était pas présent). L'orateur a lu ensuite la lettre de résignation de M. Webster, M. P. P. de Waterloo ; puis le Bill d'usage a été introduit par les Hon. Baldwin et Lafontaine. Après quoi, il a été reçu une pétition contre l'élection de Waterloo, une autre contre l'élection de Prescott, et une autre de plusieurs marchands de Montréal contre les lois de banqueroutes : puis, il a été donné avis de quelques bills et motions ; entre autres, 13 avis de motions de la part de M. Christie, sur une infinité de sujets dont nous parlerons en temps et lieu. L'Hon. M Baldwin a alors proposé de considérer aujourd'hui, la réponse à faire au discours du trône mis sur la suggestion faite par l'Hon. M. Badgley de ne la considérer que lundi, M. Baldwin y a acquiescé, et la motion a passé ; et la Chambre s'est alors ajournée. Il y avait cinquante-deux membres présents.

NOTRE JOURNAL.

Quelques-uns de nos lecteurs et abonnés regrettent que nous interrompions la lettre du R. P. Laverlochère les Récollets en Canada, les remarques sur la lecture de M. Parent, etc. Nous répondons à ces *justes* regrets que, comme nous devons tenir nos lecteurs et abonnés au courant des nouvelles locales et étrangères, il nous est impossible *dans notre état présent* de faire autrement que nous ne faisons. Qu'on nous procure un assez grand nombre de nouveaux abonnés payants, pour nous permettre de publier notre feuille trois fois la semaine, alors il n'y aura plus d'interruption dans la publication de nos articles, et nous serons plus à même de lutter pour la défense de la religion, des bons principes, et des intérêts du peuple.

Le 6 février prochain, il doit y avoir réunion au château de Monklands. Les invitations à cet effet sont déjà en partie sorties, et portent que son Excellence Madame la Comtesse d'Elgin et Kinkardine sera chez elle (*at home*), mardi le 6 février prochain, depuis 9 heures du soir jusqu'à une heure après minuit.

Mgr. l'évêque de Bytown vient d'imiter l'exemple donné par l'épiscopat Italien, Français, Anglais, Espagnol, Belge, Allemand, Suisse, Américain et Canadien. S. G. a en effet ordonné des prières publiques pour le Pape.

L'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse a dû entrer en session hier, et celle du Nouveau-Brunswick ouvrira la sienne le 31 du courant.

Il y avait avant hier quelques cas de choléra à la quarantaine à New-York, causés par des vaisseaux arrivant de la Nouvelle Orléans.

The Canada Temperance Advocate est un journal qui paraît deux fois par mois et est spécialement consacré à la cause de la tempérance. Il est actuellement sous les soins de J. C. Becket, écr., et ne coute qu'un écu par année, payable d'avance. C'est un excellent journal de tempérance ; il renferme à ce sujet toutes les informations désirables. Maintenant on va nous demander si nous pouvons en recommander l'encouragement. Nous répondons à cela que, si tous les numeros étaient comme celui que nous avons sous les yeux, nous ne croyons pas que les catholiques dussent craindre d'y souscrire.—Vû l'abondance extraordinaire de matières que nous avons en ce moment, nous regrettons de ne pouvoir publier de suite le prospectus du 15e volume de ce journal ; nous tâcherons de le faire plus tard.—On s'abonne chez J. C. Becket, Bureau, N°. 211½, rue St. Paul.

M. Lamothe, libraire de cette ville, a eu l'obligeance de nous adresser le portrait de Mgr. l'évêque de Montréal et celui de l'hon. L. H. Lafontaine ; nous lui en offrons nos remercimens. Ces deux portraits forment les deux premiers d'une collection de portraits des contemporains Canadiens, qui se distinguent soit dans le clergé, soit dans la politique, etc. Ce sera la "Galerie Nationale du Canada." Cette collection est bien commencée ; car les deux portraits que nous avons sous les yeux sont très-bien exécutés, et entourés d'enjolivures bien appropriées. Le prix de chaque portrait est de deux chelins ; il n'est que de 36 sous lorsque l'on en achète deux ou trois ; et il est de 30 sous si l'on en achète quatre. A vendre chez M. Lamothe, vis-à-vis le séminaire.

Nous apprenons que les deux portraits suivants vont être ceux du R. P. O'Reilly et du Dr. W. Nelson.

Nous accusons réception de la livraison de Janvier de la traduction française du Journal anglais d'Agriculture. Le traducteur est M. M. Biboud. La traduction en général nous paraît bonne ; nous engageons les agriculteurs à continuer à y souscrire et surtout à payer régulièrement leurs abonnements.

Le ton badin de la *Gazette de Montréal* au sujet des biens des Jésuites, et ses tentatives continuelles de susciter des querelles d'origine ou de religion, sont trop ridicules et marquent un esprit trop peu patriotique et trop peu conciliant, pour que mériter une réponse quelconque. On trouve dans ce journal-là des calomnies continuelles contre les Canadiens-Français et les catholiques, et si l'on entreprenait de relever tous ces avancés sans fondement, il faudrait ne s'occuper que de dame *Gazette*. Or, comme ce serait un sujet tant soit peu soporifique pour nos lecteurs, nous nous dispensons de les en entretenir.

Le *J. de Québec* du 16 contient une lettre très-longue que M. Chartier, prêtre, a écrite en 1839 au sujet de M. Papineau ; nous en parlerons mardi.

Nous avons reçu les 11e et 12e livraisons du *Répertoire National*. Ces deux dernières complètent le 2e volume, et contiennent la fin d'un article de M. Parent, un morceau en vers de M. Barthe, "la Campagne" de M. E. L'Ecuyer, puis quelques pièces en vers que suit la Toussaint de M. E. L'Ecuyer. Vient après un très-long article en vers, de la plume de M. Jean Taché, souche des deux familles qui portent son nom en ce pays ; le tout se termine par la "Géologie" du Dr. Meilleur, surintendant de l'éducation ; et les "Faux et vrai centenaire Canadien," de M. Jacques Viger.—On s'abonne chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

Afin de donner en son entier la suite des remarques de notre excellent Collaborateur, à propos de la lecture de M. Etienne Parent, nous devons encore remettre plusieurs articles préparés pour ce numéro.

Il y a eu avant-hier soir une assemblée au Marché Bonsecours, à laquelle on a passé diverses résolutions en faveur de la protection.

Il y a eu, le 11, à St. Gervais, comté de Bellechasse, une grande assemblée pour la colonisation des Townships. L'assemblée demande un prêtre pour les colons qui vont aller s'établir au sud du comté ; et adresse à cet effet une requête à l'archevêque de Québec. Elle a ensuite passé la résolution suivante : que l'administration a bien mérité du pays pour les grands avantages et les grandes facilités qu'elle accorde aux sociétés de colonisation et l'empressement avec laquelle elle en favorise le fonctionnement.

—Après quoi, l'hon. A. N. Morin et J. Chabot, écr., sont proclamés membres honoraires de la société de colonisation du comté, et l'on a passé des résolutions portant que l'émigration du comté se dirigera vers à un endroit déterminé au sud ; puis l'assemblée passe un vote de remerciments à M. le grand vicaire Mailloux, à la presse libérale du pays et au *Journal de Québec* en particulier, pour leurs efforts pour l'œuvre de la colonisation.

Il a paru dans le *Pilot* de lundi dernier un extrait d'un journal de New-York, dans lequel il était dit que Fénélon, archevêque de Cambrai, a été missionnaire en Canada. Dans le *Pilot* de mercredi, nous trouvons la correspondance suivante, qui répond à l'assertion précitée, et que nous traduisons :

Monsieur,—Un extrait du "rapport de la société historique de New-York du 2 janvier," publié dans le *Pilot* d'hier, est propre à répandre et confirmer une forte erreur historique. Le secrétaire-correspondant étranger de la société (J. R. Bartlett, écr.) a dit, à une réunion de la société, que l'on a reçu des informations additionnelles qui prouvent que Fénélon, archevêque de Cambrai, a été missionnaire en Canada.—Si M. Bartlett avait examiné la chose plus attentivement, il aurait trouvé des preuves incontestables que M. *De Salignac-Fénélon*, qui, comme prêtre de la société de St. Sulpice, a exercé le saint ministère en Canada, et même à Montréal, n'a jamais été archevêque de Cambrai. Qu'il y ait eu un Fénélon en Canada, c'est certain ; mais il est pas moins certain que ce n'est pas *celui de Cambrai*. Et M. Greenhow, qui, à une réunion précédente de la société, a parlé sur le même sujet, a plutôt exprimé son *désir* qu'il en fût ainsi qu'il n'a affirmé la *réalité* du fait.—Ce sujet intéressant est actuellement étudié avec soin par quelqu'un qui a été justement appelé "le Bénédictin du Canada," et les résultats de ses recherches seront bientôt publiés. En attendant, j'espère que vous insérerez dans votre journal ce simple exposé.

Je suis, Monsieur, etc.,

F. M.

16 janvier, 1849.

DE TOUT UN PEU.

CHEMIN DE FER.—Nous apprenons que le chemin de fer de St- Hyacinthe est bien fréquenté et que la compagnie a maintenant toutes les assurances de pouvoir payer ses dépenses et bien au delà.—La compagnie a voté un don de £250 à l'Hon. A. N. Morin, son président, pour ses services en 1848.

RÉSIGNATION.—M. Webster, M. P. P. pour Waterloo vient de résigner son siége, dit le *Pilot*.

AVOCAT.—M. H. A. P. Holland, ci-devant de l'Ile du Prince Edouard, vient d'être reçu avocat à Trois-Rivières. Les examinateurs étaient Charles Polette, écr., M. P. P. et L. E. Desilets, écr.

PEINE DE MORT.—Une assemblée a eu lieu samedi dernier, sous la présidence de M. le Dr. Nelson, pour exprimer l'opinion générale sur la question de la peine de mort. Des résolutions ont été unanimement adoptées, demandant l'abolition des exécutions capitales, même pour meurtre.

Minerve.

NAVIGATION.—Le *Globe de Toronto* du 13 rapporte que le steamer "Chief Justice Robinson" a quitté Toronto pour Grafton, plus bas que Coburg, pour aller y chercher une cargaison pour une maison de commerce de Toronto. Le fret a coûté 8 chelins par quart !

STEAMER EN CENDRES.—Le magnifique steamer "Empire State" a été consumé par les flammes à New-York dans la nuit de samedi dernier. Il était assuré pour $100,000 ; la perte est de $150,000. Néanmoins l'engin a pu être sauvé ainsi que différents effets précieux. On va de suite se mettre à le rebâtir.

ETATS-ROMAINS.—Il paraît que Ciccarracchio, à la tête de 500 hommes du peuple, est allé, le 11 décembre, demander aux chambres de proclamer la république et de convoquer la constituante. On ne s'est pas rendu à son désir, et la chose en est restée là.—Il est à peu près certain, qu'à part quelques ambitieux de Rome, ce sont tous des étrangers qui y fomentent les troubles. On disait que les membres du *cercle populaire* étaient divisés entre eux, et qu'une partie allait former un club à part. On ajoute que M. De Spaur, ministre de Bavière, a reçu des lettres qui l'accréditent comme ministre de l'Autriche près la cour du St. Siége, et que M. Temple faisait tout en son pouvoir pour engager le Pape à retourner dans ses états. On parlait de Civita-Vecchia comme devant être la résidence future de Sa Sainteté. D'autres rapports continuaient à assurer que le Pape s'embarquerait pour Marseilles. Toujours est-il qu'on pensait que le consistoire aurait lieu le 21 décembre, Zucchi avait quitté Bologne pour se rendre auprès du Souverain-Pontife.—La *Gazette romaine* du 16 annonçait qu'on venait de commencer des procédés judiciaires contre l'assassin de l'infortuné comte Rossi.

HONGRIE.—Les Hongrois se sont fait battre par Jellachich près de Wieselburg. En revanche, ils ont battu les troupes du pasteur *Urban*, qu'ils ont fait prisonnier. Les Hongrois continuaient à avoir pleine confiance dans le résultat de la guerre.

L'ARMÉE.—On disait à Paris aux dernières dates que l'armée française allait être organisée sur un pied tout différent de celui sur lequel elle est maintenant.

LES DUCHÉS.—Il paraît que le gouvernement des Duchés a manqué au traité conclu avec le Danemark, et que celui-ci, qui est bien aise d'avoir une occasion de protester, a envoyé un protet au Holstein. On paraît craindre un renouvellement d'hostilités.

LA RUSSIE.—Il paraît que trois couriers arrivés récemment à Naples annoncent que la Russie adresse une protestation à l'Angleterre et à la France, parce que les amiraux de ces deux puissances sont intervenus en faveur des Siciliens.

COLLÈGES D'IRLANDE.—Les colléges en Irlande vont s'ouvrir, malgré le rescrit du Saint-Père et la lettre pastorale de l'archevêque de Tuam. Le gouvernement anglais accorde aux précepteurs des salaires qui varient depuis $1000 jusqu'à $400, sans compter des honoraires, etc.

LE PORTUGAL.—Au Portugal, la presse de l'opposition a attaqué violemment le gouvernement au sujet du concordat conclu entre Thomar et le nonce du Pape. Par le passé, le pouvoir spirituel sur les catholiques de l'Inde appartenait à l'archevêque de Goa, qui en retirait ainsi que la couronne un immense revenu. Le concordat donne ce pouvoir au Pape.—Les Cabral sont en baisse, Saldanha au contraire s'affermit de plus en plus. (*Tablet de Londres.*)

HORREUR.—M. Edem, capitaine de l'Amphitrite, vaisseau anglais sur les côtes d'Afrique, écrivait dernièrement que 600 esclaves venaient d'être massacrés, parceque les marchands ne pouvaient trouver à les vendre ! !

FAITS REMARQUABLES.—Un million de billets de banques placés les uns sur les autres, formerait une pile de la hauteur de 416 pieds.

Les combinaisons que peuvent former les 24 lettres de l'alphabet s'élèvent au chiffre de 620,448,401,733,239,439 360,000. *Abeille de Quebec.*

NOUVEAU BRUNSWICK.—Nous voyons, par le *Morning Post* de St. Jean de Terreneuve, que, pour l'an 1848, la dette du Nouveau Brunswick ne sera pas moins de £100000 !

STATISTIQUE DE LA CHARITÉ.—L'association formée à New-York pour l'amélioration des classes pauvres a noblement rempli sa mission durant l'année qui vient de finir. Du 1er novembre 1847 au 31 octobre 1848, ses secours se sont étendus à 5,340 familles, formant un total de 24,030 personnes. Le nombre de visites charitables faites par ses membres s'est élevé à 28,040. Enfin, elle a distribué une somme de $25,413, l'année sa balance, il est vrai, par un déficit de $835, mais lorsqu'une institution comprend ainsi ses devoirs, quelle bourse ne s'ouvrirait pour elle ? *Courier.*

UN FAIT.—Une personne de notre connaissance, ayant perdu un paquet d'une certaine valeur, revint sur ses pas sans grand espoir, car elle avait parcouru des rues très-fréquentées, et c'était en plein jour. Sa joie égala sa surprise en retrouvant, assez loin, le paquet encore intact. Elle ne pouvait se rendre compte d'un si heureux hasard, lorsqu'elle s'aperçut enfin que le paquet était ostensiblement enveloppé dans un numéro de la *Démocratie pacifique.*

NAISSANCES.

A Québec, le 14, la Dame de P. J. O. Chauveau, Ecr., M. P. P. a mis au monde une fille.

A Québec, le 17 courant, la dame de l'hon. R. E. Caron, président du Conseil Législatif, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

En cette ville, le 16 du courant, par messire Primeau, curé de Varennes, Charles-Joseph Coursol, écr., Avocat et *Coroner* pour le District de Montréal, à Delle Emilie-Henriette-Hélène Taché, 4me fille de l'Honorable E. P. Taché, commissaire en chef des travaux publics et l'un des membres du Conseil Exécutif.

DÉCÈS.

En cette ville, le 13, M. John-Fisher Miller, fils unique de feu Alex. Miller, Ecr., agé de 17 ans.

En cette ville, vendredi le 12 du courant, Marie-Elmire Azilda, enfant de H. Lapparre, Ecr., notaire, âgée de 3 ans 3 mois et quelques jours.

Hier en cette ville, à l'âge avancé de 65 ans, M. Antoine Hurtubise, ancien et respectable citoyen du quartier St. Jacques : homme de probité, citoyen vertueux, tendre époux, M. Hurtubise réunissait toutes les qualités qui distinguent le vrai chrétien. Quoique pauvre lui-même, il était le soutien des pauvres du quartier, qui perdent en lui un second père. M. Hurtubise était membre de la Société de St. Vincent de Paul. Son service aura lieu demain matin, à 8 heures : ses parens et nombreux amis sont priés d'y assister.

Chemin de Fer

DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS est par le présent donné que, jusqu'au 21 courant, les Chars de la Compagnie quitteront Longueuil, à 11 heures A. M., seront à St. Hyacinthe à midi et demi quitteront St. Hyacinthe à une heure et demi, et arriveront à Longueuil à 3 heures P. M.

Le et après le 21 courant, les chars quitteront

St. Hyacinthe, à 6 heures A. M. | Longueuil, à 9 heures A. M.
do à 2 heures P. M. | do à 4½ heures P. M.

Les dimanches, les chars quitteront Longueuil à 8 heures A. M., seront à St. Hyacinthe à 9½ heures A. M., quitteront St. Hyacinthe à 3 heures, et arriveront à Longueuil à 4½ P. M.

TARIF DES PASSAGERS.

	1ère Classe. c. d.	2de Classe. c. d.
Du Terminus de la Compagnie sur le St. Laurent jusqu'aux stations de Belœil ou St. Hilaire,	2 6	1 3
Du Terminus de la Compagnie sur le St. Laurent à la station de St. Hyacinthe,	5 0	2 6
De St. Hilaire ou Belœil au Terminus de la Compagnie à St. Hyacinthe,	2 6	
De St. Hilaire ou Belœil au Terminus de la Compagnie sur le St. Laurent,	2 6	1 3
De la station de St. Hyacinthe à celles de Belœil ou St. Hilaire,	2 6	1 3
De la station de St. Hyacinthe au Terminus de la Compagnie sur le St. Laurent,	5 0	2 6
D'une station à une autre, lorsqu'il n'y a pas plus de six milles,	1 3	0 7½

Il a été de plus pris des arrangements avec MM. McLean et Wright, propriétaires d'Omnibus, pour que, tant que l'état de la glace permettra la traverse du fleuve, ils fassent partir des voitures suffisantes aux besoins du public, de l'Hôtel Ottawa, grande rue St. Jacques, une heure avant le départ des chars ; ces voitures arrêteront à différents hôtels sur la route, en finissant par l'Hôtel Donegana, pour être au départ et à l'arrivée des chars allant de ou à Longueuil. Le prix pour chaque voyage sera de 15 sous.

N. B.—Les paquets, bien adressés, seront transportés et délivrés par la même voie, dans aucune partie de la ville, à des prix proportionnés à leur volume et leur poids.

Pour le tarif du fret, et toutes les particularités qui y ont rapport, on réfère respectueusement aux tableaux de la Compagnie, qui contiennent tous les détails, et sont déposés aux différentes stations de la Compagnie, et dans les Chambres de Nouvelles, et les différents hôtels de la ville et ailleurs.

Par Ordre,

THOMAS STEERS,
SECRETAIRE.

Bureau de la Compagnie,
Montréal, 12 janvier 1849. } 1er f